



Thème SIMILITUDES ET DIFFÉRENCES 2. MISE EN SITUATION en groupe

2.2. Activité INTERVIEW

Durée : 45'

Méthode	Travail en petits groupes
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> a) Les étudiant.e.s du groupe apprennent à se connaître. b) Les étudiant.e.s découvrent des différences et des points communs entre les personnes. c) Les étudiant.e.s prennent conscience du fait qu'il y a aussi bien des différences que des similitudes entre les individus d'un groupe. d) Les étudiant.e.s éprouvent le sentiment « d'être uniques » (qui les renforce) et le sentiment d'appartenir au groupe (qui les relie aux autres), grâce au travail sur les similitudes et les différences. e) Les étudiant.e.s réfléchissent aux similitudes et aux différences, ainsi qu'à leur incidence sur leur comportement, leurs pensées et leurs sentiments. f) Les étudiant.e.s établissent un lien entre le thème des similitudes et différences et la Convention relative aux droits de l'enfant.
Résumé	Cette activité permet de découvrir des similitudes et des différences entre les personnes.
Matériel	Équipement nécessaire à la présentation visuelle (voyez ci-dessous), libre choix
Déroulement	<p>Interviewez quelqu'un avec qui vous pensez avoir beaucoup de points communs ou, au contraire, très peu de points communs.</p> <p>Faites un compte rendu visuel de cette interview, en soulignant les similitudes et les différences. Attardez-vous également sur les différences ou similitudes auxquelles vous vous attendiez et à celles qui sont finalement ressorties pendant ou après l'interview.</p> <p>CONCLUSION Pour terminer, les étudiant.e.s prennent le document « Connaissances fondamentales en matière de droits de l'enfant ». Ensemble, ils/elles déterminent comment faire le lien entre cette méthode et les droits de l'enfant.</p>
Source de la méthodologie	Projet Reflect to Act, UCLL et UNICEF Belgique